

# MOUTHIERS à la Une

L'actualité  
de notre  
commune



MAG'

# 02

SEPTEMBRE 2026



4

## VIE MUNICIPALE

Le projet du cabinet  
médical

13

## ENFANCE

Plan de circulation  
Conseil municipal des jeunes

15

## VIE ASSOCIATIVE

Don du sang  
Boëme Patrimoine



Muthiers sur Boëme



# SOMMAIRE

## LE MOT DU MAIRE 3

## VIE MUNICIPALE 4 > 9

- › Cabinet médical : le dossier avance
- › Les coulisses du début de mandat
- › Gestion des canicules
- › Devoir de mémoire
- › Les travaux en cours
- › Focus sur la rénovation énergétique de l'école

## INSTANTS CAPTURÉS 10 > 11

- › Mouthiers en fête & cérémonie du 4 Juillet
- › Marchés de pays

## ENFANCE • JEUNESSE 12 > 13

- › Une fin d'année en beauté
- › Nouveau plan de circulation aux abords des écoles
- › Installation officielle du CMJ

## CADRE DE VIE 14

- › Bien-être animal

## VIE ASSOCIATIVE 15

- › Don du Sang
- › Boëme Patrimoine

## MOUTHIERS, UNE COMMUNE QUI VIT 16 > 17

- › Jardinage et vigilance
- › Carte urgence animal
- › Incendies
- › Terra Aventura
- › Vie économique

## VIE LOCALE ET EXPRESSION MUNICIPALE 18

- › EHPAD, une vie riche en animation
- › Expression des élus d'opposition

## AGENDA 19 > 20



**Directeur de la publication**  
Rémi Humbert

**Rédaction**  
Comité de rédaction

**Conception graphique et impression**  
Agate Communication | [www.agatecom.fr](http://www.agatecom.fr)

**Édition**  
Mairie de Mouthiers-sur-Boëme

8 place du Champ de foire  
16440 Mouthiers-sur-Boëme

05 45 67 92 20  
[mairie@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:mairie@mouthiers-sur-boeme.fr)

**Tirage**  
1175 exemplaires

**Dépôt Légal**  
à parution

**Date de parution**  
Septembre 2026



### Crédits photos

Adelina Denaud | Odette Fouché | Murielle Lafond | Clémence Lafond | Luc Lecoeur | Laurine Paulais | Noel Paulais | Jessica Menendez | Aurore Céline Garcia | Azouz Djelassi | Philippe Sierra | Célia Dubourg | Delphine Thibault | Céline Vidal

Scannez les différents QR Codes pour nous suivre et avoir les dernières informations !

[mouthiers-sur-boeme.fr](http://mouthiers-sur-boeme.fr)

Panneau Pocket

Facebook

Instagram



Rémi Humbert • Votre maire  
Rodrigue Jobit • Adjoint à la vie du village



Cet été aura été marqué par une canicule exceptionnelle : notre commune, comme tant d'autres, a subi plusieurs vagues de chaleur extrême. **Cet épisode**

**nous a permis de tirer des enseignements utiles pour l'avenir.** Nous avons ainsi constaté la fragilité de certains de nos bâtiments communaux. Nous avons également pris conscience que la commune ne dispose pas, à ce jour, d'un véritable lieu de fraîcheur pour accueillir les habitants en cas de besoin. Nous tenons à remercier chaleureusement l'EHPAD, qui nous a ouvert l'accès à son réfectoire climatisé.

Cet été a également été marqué par plusieurs départs de feux sur notre territoire. Nous adressons nos sincères **remerciements aux pompiers et aux agriculteurs** pour leur réactivité et leur efficacité. Par ailleurs, nous avons profité de cette période pour remettre à jour le fichier des personnes vulnérables, un outil précieux qui permet à la commune de prendre contact avec elles en cas de besoin. Enfin, **nous remercions les associations** (le badminton, le foot, le Comité des fêtes, l'Amicale de chasse de chez Les Rois), la Chambre d'agriculture, les producteurs et les musiciens, pour leur engagement et leur dynamisme durant les **Marchés de producteurs de pays**, ainsi que le GrandAngoulême pour les **Soirs Bleus**.

Mais encore, nous avons appris cet été la fermeture de Lippi, une entreprise historique de Mouthiers, qui a largement contribué à la vitalité économique de notre commune. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle à tous points de vue, en particulier pour les salariés concernés. Nous suivons attentivement l'évolution de cette situation.

Toujours cet été, suite au départ de M. Louis, effectif depuis le 15 août, la commune, propriétaire du fonds de commerce, recherche activement un nouveau locataire-gérant pour

## ◆ Un été chaud

Monastériennes, Monastériens,

**le bar de la commune.** Un cahier des charges a été établi, avec une attention particulière portée à l'amplitude horaire et à une animation plus soutenue, qui devront s'inscrire pleinement dans la vie du village.

Cet appel a suscité un vif intérêt. Les candidats ont remis leur dossier de candidature. Ceux qui seront retenus se présenteront ensuite devant un jury d'élus, à l'occasion d'un oral leur permettant d'exposer leur projet et de répondre à nos questions. Les candidatures seront alors classées, afin de choisir celle qui correspond le mieux à nos attentes.

Nous ne souhaitons pas précipiter les choses : nous voulons d'abord nous laisser le temps de choisir le bon candidat, et nous souhaitons ensuite lui laisser le temps de **s'installer dans de bonnes conditions.**

Vis-à-vis de la **supérette**, après plusieurs échanges avec la propriétaire, celle-ci nous a confié qu'un repreneur avait été trouvé, garantissant ainsi sa pérennisation.

À propos de la **pharmacie**, un bail emphytéotique a été signé avec la mairie, confiant la réalisation des travaux et la gestion du bâtiment de la gare pour les trente prochaines années. Aucune fermeture n'est à prévoir lors du changement de bâtiment. La nouvelle pharmacie ouvrira ses portes au premier trimestre 2027.

De manière plus globale, la municipalité travaille actuellement à la **création d'une association des commerçants.** L'objectif est double : resserrer les liens entre la municipalité et les commerçants, mais aussi favoriser les échanges entre eux.

Dans un village comme le nôtre, la fragilité d'un commerce ne concerne jamais seulement son exploitant. Les commerces font partie de l'équilibre du bourg et de la vie quotidienne des habitants. **C'est pourquoi la commune entend rester attentive, présente et mobilisée à leurs côtés.**

Rémi Humbert & Rodrigue Jobit ◆





*Dans notre précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté plusieurs dossiers nécessitant une attention particulière de la nouvelle équipe municipale.*

*Six mois après les élections, le travail engagé a permis de faire évoluer certaines situations. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui vous présenter l'un de ces dossiers, en faisant le point sur les actions déjà menées, les décisions prises et les perspectives à venir. Une manière de poursuivre notre engagement de transparence en vous informant régulièrement sur l'avancement des projets qui concernent notre commune.*

## ◆ Cabinet médical | Un projet important pour l'avenir de l'offre de soins

À la demande des professionnels de santé de la commune, les précédents élus avaient engagé une réflexion sur l'avenir du cabinet médical de Mouthiers-sur-Boëme afin de permettre le maintien et le développement de l'offre de soins.

Trois scénarios avaient été étudiés :

- › Extension du cabinet existant sans rachat du bâtiment
- › Extension avec rachat du cabinet médical par la commune ;
- › Construction d'une nouvelle maison de santé.

Le 23 janvier 2026, le choix s'est porté sur l'**extension avec rachat du bâtiment existant**. Cette orientation a été confirmée par la validation de l'Avant-Projet Définitif (APD). Le Conseil municipal du 16 février 2026 a ensuite approuvé l'acquisition du cabinet médical pour un montant de 215 000 € net vendeur (achat + frais de notaire).

Le compromis de vente a été signé chez le notaire le 3 mars 2026. La signature de l'acte authentique interviendra prochainement.

Le projet prévoit la création d'un pôle médical et paramédical de 428 m<sup>2</sup>, contre 173 m<sup>2</sup> actuellement, soit une extension de 255 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, les locaux accueillent trois médecins et un cabinet infirmier. À terme, le projet permettrait la création de :

- › 3 cabinets médicaux supplémentaires (docteur junior, interne et médecin supplémentaire) ;
- › 1 cabinet infirmier supplémentaire ;
- › 2 cabinets destinés à d'autres professionnels paramédicaux.

La commune bénéficie aujourd'hui d'une situation relativement favorable en matière d'accès aux soins, avec environ **7 % d'habitants sans médecin traitant, contre près de 18 % à Angoulême**.

Le projet retenu par la précédente équipe avait **évolué avec l'ajout d'un étage** afin de répondre aux contraintes liées à l'emprise au sol. Cette évolution soulève néanmoins plusieurs problématiques connexes, notamment la question du stationnement, déjà insuffisant à ce jour, ainsi que celle de l'implantation des services techniques, dont la localisation actuelle soulève des enjeux de sécurité et de fonctionnement.

Dans ce contexte, la commune souhaite mener une réflexion globale sur le projet en intégrant l'ensemble de ces problématiques afin de proposer une **solution cohérente et pérenne**. En concertation avec les médecins, la commune étudie la possibilité de délocaliser les services techniques, dans l'objectif de libérer les espaces nécessaires et de permettre une **restructuration optimisée du projet de Maison de Santé**.

Cette hypothèse apparaît aujourd'hui comme la solution la plus pertinente. Elle permettrait, d'une part, d'optimiser l'offre de stationnement au cœur du bourg, en répondant à un besoin identifié, et, d'autre part, de renforcer la sécurité des usagers en supprimant la cohabitation entre les activités des services technique et les flux liés à la Maison de Santé, la Pharmacie, le bar... Elle offrirait ainsi les conditions nécessaires à une restructuration optimisée et durable du projet.

Ces réflexions conduisent nécessairement à de nouveaux arbitrages financiers pour maintenir et faire évoluer l'offre de soins, attendue par les professionnels et les habitants.

**En parallèle, la commune a engagé de nouvelles démarches afin de mobiliser des financements complémentaires, notamment auprès du Département, qui n'avait pas été sollicité jusqu'à présent. L'objectif est de réduire le reste à charge pour la collectivité tout en permettant la réalisation d'un projet répondant durablement aux besoins du territoire.**

## ◆ Dans les coulisses du début de mandat | La mise en place de notre organisation

### La mise en place des structures communales

Le début du mandat est marqué par la constitution de plusieurs instances prévues par la loi. Certaines sont composées directement par le conseil municipal, tandis que, pour d'autres, la commune propose une liste de personnes aux services compétents, qui procèdent ensuite à leur désignation. Parmi elles :

1. **La Commission d'Appel d'Offres (CAO)** : Obligatoire pour les marchés publics dépassant les seuils européens, elle n'interviendra que sur les très grands projets.
2. **La Commission Communale des Impôts Directs (CCID)** : Présidée par le maire et composée de contribuables de la commune, un appel à candidatures a été lancé pour sa constitution.
3. **La Commission de Contrôle des Listes Électorales** : Elle veille à la régularité des inscriptions et radiations des électeurs monastériens.
4. **Le Conseil d'Administration du CCAS** : Présidé par le maire, il réunit élus et représentants de la société civile (aînés, familles, personnes en situation de handicap). Sa constitution a fait l'objet d'un appel à candidatures et d'une consultation des associations locales.
5. **La Caisse des écoles** : Elle gère la cantine, les activités périscolaires, l'entretien des salles de classe

### La représentation de la commune à l'extérieur

Mouthiers-sur-Boëme n'agit pas seule et s'appuie sur de nombreux syndicats, organismes départementaux et structures partenaires. Vos élus ont ainsi désigné leurs représentants pour siéger et défendre les intérêts de notre commune au sein de plusieurs instances clés :

- › **Aménagement, environnement et énergie** : Le SDEG (Syndicat d'Électricité), l'ATD16 (Agence Technique Départementale), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Calitom (gestion des déchets) et le Sybra (Syndicat des rivières).
- › **Patrimoine et sécurité** : La Fondation du Patrimoine et la Protection Civile.
- › **Quotidien et économie locale** : L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême, la SEMEA (gestion de l'eau), le CDE et le CNAS (Comité National d'Action Sociale).

### Nos commissions communales pour porter notre programme

Pour étudier en détail les projets de la commune et mettre en œuvre notre programme, six commissions de travail thématiques ont été formées :

- › **Petite Enfance – Enfance Jeunesse** : Ludovic Chaisemartin, Céline Vidal, Rodrigue Jobit, Corinne Labrousse.
- › **Finances** : Elodie Delauge, Fabienne Jobit, Rodrigue Jobit, Corinne Labrousse, Christian Cuisinier, Murielle Lafond, Nathalie François, Bruno Martial.
- › **Événementielle** : Murielle Lafond, Mélanie Gauthier, Laurence Fouet, Rodrigue Jobit, Gaylord Basland, Bruno Martial, Elodie Delauge, Corinne Labrousse, Ludovic Chaisemartin, Céline Vidal, Frédéric Noel.
- › **Participation citoyenne** : Mélanie Gauthier, Azouz Djelassi, Nathalie François, Murielle Lafond.
- › **Voirie, eau pluviale, assainissement, entretien bâtiminaire** (projets de moins de 25 000€) : Christian Cuisinier, Gaylord Basland, Alain Marais, Elodie Delauge, Rodrigue Jobit, Nathalie François.
- › **Travaux** (projets de plus de 25 000€) : Christian Cuisinier, Gaylord Basland, Alain Marais, Elodie Delauge, Rodrigue Jobit, Nathalie François, Bruno Martial.



### Un agenda de l'équipe et des services strictement cadencé :

- › **Chaque semaine (le lundi)** : Le Conseil des adjoints permet de **gérer les affaires courantes, coordonner les actions des différents pôles et suivre l'avancement des chantiers**.
- › **Au quotidien sur le terrain** : Au-delà des réunions formelles, chaque membre du conseil municipal participe régulièrement à des réunions de travail avec les agents communaux, les associations locales et nos partenaires. Ces échanges sont indispensables pour gérer au mieux les dossiers de la commune. Les élus sont également **sollicités par les citoyens** sur les sujets de vie locale, ainsi que par **les services de l'État**, notamment lors d'événements particuliers comme les canicules.
- › **À l'échelle des services municipaux** : Des **réunions hebdomadaires** réunissent désormais les directeurs et directrices de l'ensemble de nos structures (Ehpad, Crèche, Direction des Services Techniques, Direction Générale des Services, Médiathèque et Caisse des écoles) et l'adjoint ou l'adjointe en charge, afin de **fluidifier le travail quotidien et le suivi des dossiers**.
- › **Chaque mois environ** : Le Conseil municipal se réunit **pour délibérer et voter les décisions importantes** (budgets, travaux, conventions). Une pause est traditionnellement observée durant l'été, sauf urgence. En amont, une réunion de préparation de la majorité permet de balayer l'ordre du jour.



## ◆ Canicules | Un été qui préfigure les défis de demain

**L'été 2026 restera comme l'un des plus chauds de ces dernières années.** De mai à août, les épisodes de canicule se sont succédé en Charente, avec un passage en vigilance rouge fin juin puis mi juillet et plusieurs périodes de vigilance orange. Cette succession d'événements a profondément modifié le quotidien des habitants et conduit la commune à adapter rapidement son organisation.

Dès les premières alertes, élus, agents municipaux et partenaires se sont mobilisés. Fin juin, à l'école, les cours n'ont été assurés que le matin, tandis qu'un accueil a été maintenu l'après-midi pour les familles qui n'avaient pas d'autre solution. Les bâtiments ont été ouverts dès 6 heures afin de profiter de la fraîcheur matinale, des repas froids ont été proposés à la cantine et, grâce au Centre Social Effervescent, deux salles climatisées ont pu accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Les horaires des agents municipaux ont également été aménagés.

Conformément aux arrêtés préfectoraux, la vigilance rouge a entraîné la fermeture temporaire des équipements sportifs et des salles communales non climatisées. Plusieurs manifestations ont également dû être reportées comme la fête de l'école, de la GRS ou les Soirs Bleus.

Au-delà de la gestion de la crise, cet été a permis de dresser un état des lieux de la préparation de notre commune face aux épisodes climatiques extrêmes.

Nous avons tout d'abord constaté que le registre communal des personnes vulnérables n'était pas à jour. Une importante campagne d'information a donc été engagée (réseaux sociaux, PanneauPocket, affichage, commerçants, professionnels de santé et courrier adressé à près de 180 habitants de plus de 80 ans), permettant de remettre en place ce dispositif indispensable.

Ces épisodes ont également mis en évidence les limites thermiques de plusieurs bâtiments communaux. Qu'ils aient été construits dans les années 1990 ou plus récemment, certains présentent d'importantes surfaces vitrées qui favorisent une montée rapide des températures en période de fortes chaleurs. Ce retour d'expérience permettra d'enrichir le programme de la **phase 2 de la rénovation énergétique de l'école, en étudiant des solutions complémentaires qui n'avaient pas été envisagées lors de la définition initiale du projet.**

La crèche, pourtant très récente, est elle aussi particulièrement **pénalisée lors des épisodes de canicule.** Une procédure en dommages-ouvrage est en cours à ce sujet car cette situation est anormale. Sans attendre ses conclusions, la municipalité étudie d'ores et déjà **des solutions afin d'améliorer le confort thermique des enfants et des professionnelles.**

Enfin, cette crise a rappelé que Mouthiers-sur-Boëme ne dispose aujourd'hui que d'un seul espace rafraîchi accessible au public, la salle de restauration de l'EHPAD, et qu'elle **ne possède pas encore de Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document qui organise la gestion des situations de crise.**

Les épisodes de chaleur extrême ne sont plus des événements exceptionnels. La question n'est plus de savoir s'ils se reproduiront, mais quand. C'est pourquoi la commune engage dès aujourd'hui les actions nécessaires pour mieux anticiper ces situations et mieux protéger les habitants face aux défis climatiques de demain.

### + D'INFOS

## Registre des personnes vulnérables

Si vous êtes âgé, en situation de handicap ou si vous connaissez une personne isolée qui pourrait bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie. **L'inscription est gratuite, confidentielle et peut être réalisée par la personne concernée ou par un proche avec son accord.**



## ◆ Devoir de mémoire | Réhabilitation des tombes des « Morts pour la France »

Un projet de sauvegarde des sépultures mémorielles de notre cimetière, initié par le Général d'armée Bernard Barrera, était en attente de concrétisation depuis la fin de l'année 2025. À la suite de l'élection du 15 mars dernier, il a contacté la nouvelle équipe municipale pour présenter cette belle démarche. La municipalité a naturellement répondu favorablement afin de permettre sa mise en œuvre rapide. Mme Colette Forgeron a réalisé **le travail de recensement des tombes** ainsi que **le travail de mémoire autour des soldats et victimes concernés**. Ainsi, un inventaire précis a dénombré 22 disparus (soldats de 14-18, d'Indochine, de Corée, d'Algérie et 5 victimes civiles de la Seconde Guerre mondiale) reposant dans 21 sépultures. Nombre d'entre elles présentaient un état de déshérence avancé ou d'importants stigmates du temps.



### Zéro coût pour la commune, mais un peu de temps et de l'huile de coude !

Ce projet d'envergure, mené avec le Général Barrera (enfant du village) et le Souvenir Français, présentait l'immense avantage d'être **entièrement financé par un don** de l'entreprise Thales.

Les travaux de réhabilitation, de nettoyage et d'aménagement (cadres en béton blanc, cailloux clairs, plaques d'identification et cocardes réglementaires) se sont concrétisés sur le terrain le 5 juin. Ce chantier a été préparé en étroite collaboration avec les services techniques, notamment pour l'achat du matériel nécessaire et l'organisation des différentes interventions. Trois agents municipaux ont ainsi été mobilisés pendant deux jours afin de mener à bien cette opération.

**Cette réalisation a également donné lieu à un bel élan citoyen** grâce à la mobilisation des agents, d'élus et de bénévoles de diverses associations. Théo Denaud, notre plus jeune porte-drapeau, 12 ans, s'est lui aussi pleinement investi dans cette action, en participant au nettoyage des sépultures puis à la cérémonie.



### Cérémonie protocolaire le 4 juillet

Pour marquer l'aboutissement de ce chantier de restauration, une cérémonie officielle avec prise d'armes s'est déroulée le **samedi 4 juillet** au cimetière communal, en présence de **M. Jérôme Harnois, préfet de la Charente**, de **Mme Sandra Marsaud, députée**, du **général d'armée Bernard Barrera**, du **colonel Ulm, délégué militaire départemental**, des réservistes du **1<sup>er</sup> RIMa**, jumelés avec notre commune, des associations patriotiques, des porte-drapeaux, des familles et de nombreux habitants.

Chaque sépulture restaurée a fait l'objet d'un hommage individuel. Présentés par le général Bernard Barrera avec le concours de **Mme Colette Forgeron**, les parcours des soldats ont été rappelés avant le dépôt d'une fleur sur chaque tombe par les enfants de la commune. La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbes au pied du calvaire, la sonnerie « **Aux Morts** » et **La Marseillaise**, reprise par l'ensemble de l'assistance.

La municipalité remercie chaleureusement Le Souvenir Français, les réservistes du **1<sup>er</sup> RIMa**, **Mme Colette Forgeron**, les associations patriotiques, les porte-drapeaux, les familles, les enfants ayant participé aux dépôts de fleurs, ainsi que les **services techniques municipaux**, dont l'engagement dans la préparation et la restauration des sépultures a largement contribué à la réussite de ce projet mémoriel.





Votre Adjoint  
aux Services techniques,  
voirie, espaces verts, cimetière,  
assainissement, réseaux, travaux

» Christian Cuisinier

## ◆ Salle omnisports | Préserver durablement le nouveau revêtement sportif

Les travaux de rénovation du sol et de changement de l'éclairage en led ont été réceptionnés courant juin. Le nouveau revêtement de la salle omnisports est donc désormais en service. Comme nous l'avions indiqué dans le précédent bulletin, ce nouvel équipement suscite des adaptations dans les pratiques de plusieurs associations utilisatrices.

Afin de garantir sa longévité et de préserver les qualités sportives de ce revêtement, **un nouveau règlement intérieur a été mis en place**. Il prévoit notamment le port obligatoire de chaussures propres et adaptées, l'interdiction de consommer des boissons (hors eau), de la nourriture ou des chewing-gums sur l'aire de jeu, ainsi que la mise en place de protections spécifiques lors de certaines manifestations.

Ces règles peuvent modifier certaines habitudes, mais elles répondent à un objectif simple : **protéger durablement un équipement communal** dont le remplacement représenterait un coût important.

Les premiers retours sont positifs, notamment de la part des clubs de tennis, de gymnastique rythmique et sportive (GRS) et de badminton. La municipalité remercie l'ensemble des utilisateurs pour leur compréhension et leur engagement à respecter ces nouvelles règles.



### Pour la tranquillité de tous :

En soirée, chacun est invité à quitter la salle dans le calme à l'issue des activités et à limiter le bruit sur le parking.

## ◆ Une nouvelle clôture pour la crèche

Les services techniques municipaux ont réalisé l'aménagement d'un nouvel espace extérieur pour la crèche, qui n'en disposait pas.

Afin de permettre aux enfants de profiter pleinement de cet espace dans de bonnes conditions, une clôture de 43 mètres de long ainsi que deux portails ont été installés. **Cet aménagement garantit désormais un environnement plus sécurisé**, aussi bien pour les enfants que pour le personnel de la crèche.



## ◆ Les services techniques, acteurs essentiels des manifestations communales

Depuis le mois d'avril, **les services techniques municipaux ont été mobilisés pour accompagner de nombreuses manifestations organisées** sur la commune : trail, Mouthiers en fête, tournoi de football, fête de l'APE, fête de la GRS, Soirs Bleus, ainsi que les trois marchés de pays en juillet et août.

Leur intervention est indispensable au bon déroulement de ces événements. Montage des tivolis, installation de la buvette, mise en place des équipements électriques, transport et installation des tables et des chaises, puis rangement du matériel : autant de missions qui rythment la préparation de ces rendez-vous.

**Ces tâches, souvent réalisées dans l'ombre, sont pourtant essentielles.** Elles représentent du temps de travail, une mobilisation importante des agents et la mise à disposition gratuite de matériels communaux au service des associations et des organisateurs.

La municipalité tient à remercier les services techniques pour leur engagement et leur disponibilité, qui contribuent pleinement à **la réussite de la vie associative et des manifestations de notre commune**.



## ◆ Rénovation énergétique de l'école élémentaire

### | Les travaux sont en cours

Les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire ont **débuté le 6 juillet**. Dès le premier jour, les services techniques municipaux se sont mobilisés pour préparer le chantier en procédant au déménagement de six classes, permettant ainsi un démarrage rapide des interventions.

Une **réunion d'information** à destination des parents d'élèves et de l'équipe pédagogique était initialement prévue afin de présenter le déroulement des travaux et répondre aux questions. En raison de l'épisode de canicule ayant placé le département en alerte rouge, **cette rencontre n'a pas pu se tenir**. **Les informations ont donc été transmises aux familles par l'intermédiaire d'un flyer** distribué dans les cahiers des enfants.

La première phase du chantier consiste à déposer



les anciens faux plafonds ainsi que l'ancienne isolation. Des gaines de ventilation seront ensuite installées avant la pose du nouvel isolant et des nouveaux plafonds. L'ensemble de l'éclairage de l'école sera également modernisé avec le remplacement des anciens luminaires par des équipements LED, plus performants et moins énergivores.

Afin de limiter les perturbations pour la rentrée scolaire, quatre classes seront réceptionnées pour accueillir les élèves dès septembre. Deux autres classes seront temporairement relogées dans la bibliothèque de l'école maternelle et dans une classe dédiée, avant leur réintégration après la fin des travaux.

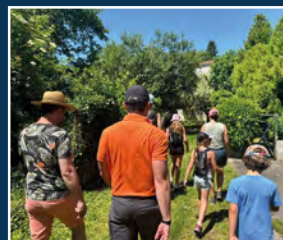
**L'achèvement complet de cette opération est prévu à la fin des vacances de la Toussaint.**



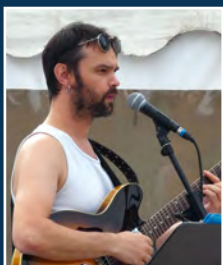
## CÉRÉMONIE DU 4 JUILLET



## FÊTE DE LA PENTECÔTE







## MARCHÉS DES PRODUCTEURS



Votre adjointe  
Petite enfance et coordination  
du bloc enfance jeunesse

» Corinne Labrousse

## ◆ École | Deux jours d'aventure à vélo

Les élèves de CM1-CM2 et du dispositif ULIS de l'école de Mouthiers-sur-Boëme ont rejoint Sireuil à vélo pour un séjour de deux jours. Au programme : 18 km à bicyclette, activités sportives et de découverte, rencontres avec les élèves de Sireuil et les jeunes de l'IME de La Liège, ainsi qu'une nuit en bivouac. **Une expérience riche en apprentissages, favorisant autonomie, inclusion, vivre-ensemble et mobilité douce.**



## ◆ École | Une classe découverte entre terre et océan

Les élèves de moyenne section de maîtresse Adeline Lonsagne et de CE2 de maîtresse Célia Dubourg ont vécu **quatre jours de classe découverte** à Meschers-sur-Gironde, au centre PEP L'Estaque. Au programme : découverte du milieu marin, observation des marées, de la faune et de la flore, pêche sur l'estran rocheux, visite des Grottes de Régulus et découverte des marais salants. Les enfants ont également parcouru le sentier côtier, fait voler des cerfs-volants, réalisé du land art avec la laisse de mer et participé à des ateliers d'aquarelle marine. Ce séjour a offert de beaux moments de **découverte, d'apprentissage et de partage**. Il a pu voir le jour grâce au soutien financier de la municipalité et de l'association des parents d'élèves, ainsi qu'à l'implication des accompagnatrices. Félicitations aux enfants pour leur enthousiasme, leur curiosité et leur excellent comportement !



## ◆ Crèche familiale | Une rencontre inoubliable avec les poneys

Pour clôturer l'année scolaire, les enfants de la crèche familiale de Mouthiers-sur-Boëme ont **découvert les poneys du centre équestre UCPA de Grand Angoulême**, les 9 et 11 juin derniers. Chacun a pu les observer, les caresser et les brosser à son rythme, tandis que les plus téméraires ont eu la joie de faire un petit tour sur leur dos. Organisée au sein de la crèche, cette animation s'est déroulée dans un environnement familial et rassurant. **Un temps convivial a également réuni familles et assistantes maternelles**, avant de marquer la fin de l'accueil en crèche pour les enfants qui feront leur rentrée à l'école maternelle.



## ◆ L'APE de Mouthiers-sur-Boëme | Un engagement pour les enfants

Au cours de cette fin d'année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves de Mouthiers-sur-Boëme a une nouvelle fois fait preuve d'énergie et de dévouement. **Merci à tous les parents bénévoles** qui ont contribué au succès des différents temps forts : venue d'un glacier lors de l'exposition de fin d'année, soirée des CM2 à la MJC autour du film « Nos jours heureux », pizzas et popcorns, puis fête de l'école avec restauration, tombola, jeux gonflables et pêche aux canards.

Toute l'année, l'APE mène également des actions **pour financer le voyage scolaire biennal et proposer des animations aux enfants** : chasse aux œufs, vente de madeleines, calendriers, animation calèche pour Noël ou encore spectacle offert en janvier. Chaque parent contribue ainsi à faire vivre ces projets. Nous encourageons d'autres parents à rejoindre l'association pour poursuivre cette belle dynamique au bénéfice des enfants de Mouthiers.





## ◆ Sécurité aux écoles : un plan de circulation modifié !

Pour sécuriser les abords du Groupe Scolaire et du Centre de Loisirs aux heures de pointe, la municipalité réorganise la circulation. L'objectif : **plus de fluidité et une sécurité maximale**.

Voici les 3 nouveautés :

### 1. Une boucle à sens unique (Repère 1)

Le parking est maintenant en sens de circulation unique (flèches oranges). Pour libérer cette voie et éviter les blocages lors des manœuvres, seules deux places ont été supprimées.

### 2. Deux panneaux STOP aux intersections (Repère 2)

La sortie du parking sera désormais prioritaire pour éviter les engorgements

Deux panneaux STOP ont été implantés de part et d'autre de l'intersection afin d'obliger les véhicules circulant sur les voies adjacentes à marquer un arrêt complet avant de s'engager. Cette nouvelle configuration permettra de sécuriser davantage les déplacements aux abords de l'école.

### 3. Une zone limitée à 20 km/h (Repère 3)

La portion reliant le parking au rond-point devient une **zone de rencontre**.

› **Vitesse maximale : 20 km/h.**

› **Priorité absolue aux piétons et cyclistes.**

Adoptons les futurs bons réflexes !

En respectant ce sens unique, les stops et la zone 20, nous protégerons nos enfants. Merci d'avance pour votre vigilance et votre coopération !



➤ **Dépôt des candidatures** jusqu'au 20/09/26 | **Dossiers en mairie**

## ◆ Le Conseil Municipal des Jeunes voit le jour

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2026, **les élus ont adopté la création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** ainsi que son règlement intérieur. Cette nouvelle instance marque une volonté forte de la municipalité d'associer les jeunes à la vie de la commune et de leur permettre de devenir des acteurs à part entière de leur territoire.

Ouvert aux jeunes résidant ou étant scolarisés à Mouthiers-sur-Boëme, du CE2 à la 4, le CMJ pourra accueillir jusqu'à 16 membres pour un mandat de deux ans. Les jeunes souhaitant participer devront **faire acte de candidature**. Si le nombre de candidats dépasse 16, une élection sera organisée afin de désigner les futurs conseillers. Encadrés par l'élue référente Corinne Labrousse et accompagnés par Ludovic Chaisemartin et Céline Vidal, les jeunes se réuniront au minimum une fois par mois afin de réfléchir ensemble aux projets qui contribueront à améliorer le cadre de vie de la commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance consultative. Il permettra aux jeunes de faire entendre leurs idées, de proposer des actions concrètes et de participer à des projets autour de nombreux thèmes : **citoyenneté, environnement, solidarité, culture, sport ou encore animations locales**. Les propositions formulées seront étudiées par la municipalité, qui pourra accompagner leur mise en œuvre.

Au-delà des projets, cette démarche constitue une **véritable école de la citoyenneté**. Les jeunes apprendront à débattre, travailler en équipe, construire des propositions, respecter les valeurs de la République et s'impliquer dans la vie collective.

Avec cette création, la commune souhaite donner la parole à sa jeunesse et lui offrir l'occasion de participer activement à l'avenir de Mouthiers-sur-Boëme. Les modalités de candidature seront prochainement communiquées afin de permettre aux jeunes volontaires de rejoindre cette nouvelle aventure citoyenne.



Vos conseillères déléguées  
chargées du lien social  
et bien-être animal

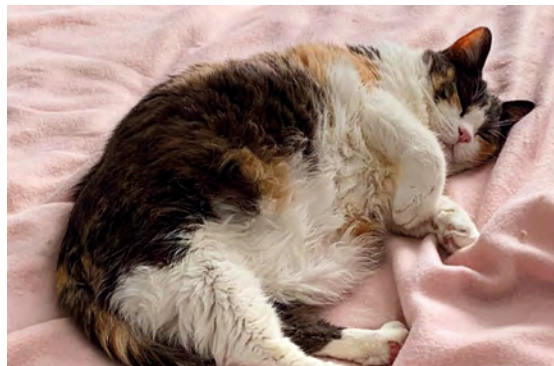
» Mélanie Gauthier  
» Laurence Fouet

## ◆ Campagne de stérilisation chats errants

En Mai, une intervention de l'association Chapitres a permis la stérilisation de plusieurs chats errants aux Rosiers ainsi que la prise en charge des chatons. Merci infiniment à cette association qui a orchestré la capture, la stérilisation et la remise sur site de ces chats tout cela avec l'aide des résidents du hameau. Nous rappelons que la stérilisation associée à l'identification est la solution la plus efficace et respectueuse pour lutter durablement contre l'errance et la souffrance animale.



## ◆ Petites histoires, grands cœurs



A 15 ans, Minette a vu sa vie changer lorsque sa maîtresse est entrée en EHPAD. Mais pas question pour cette petite mamie à moustaches de finir seule : un couple de la famille lui a ouvert sa porte...et surtout son cœur.

Aujourd'hui, Minette coule des jours paisibles dans son nouveau foyer. Son programme ? Beaucoup de siestes et de câlins... et un petit coin moelleux pour observer le monde tranquillement.

Une belle histoire qui nous rappelle que même à 15 ans, une nouvelle vie peut commencer... tout en tendresse.

**Bienvenue à cette nouvelle Monastérienne !**

Vous avez une belle histoire animale à partager : arrivée d'un nouveau compagnon, adoption, parcours de vie touchant ou sauvetage ? Contactez-nous par mail à [melanie.gauthier@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:melanie.gauthier@mouthiers-sur-boeme.fr) ou [laurence.fouet@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:laurence.fouet@mouthiers-sur-boeme.fr)

par sms au 06 47 34 80 03 ou au 06 27 64 38 32

**Le bien-être animal fait pleinement partie des préoccupations de la municipalité. Au-delà des obligations réglementaires, il s'agit d'un véritable enjeu de qualité de vie, de santé publique et de respect du vivant.**



## ◆ Chiens errants

**Rappel : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (L.211-19-1 du CRPM).**

Ces derniers mois, le box de mise en sécurité de la commune a accueilli de nombreux chiens en divagation, parfois à plusieurs reprises. Les services techniques ont été mobilisés à de nombreuses reprises notamment courant juin afin de récupérer des chiens errants sur la commune. Le chenil fabriqué au mois de mai a ainsi pu être utilisé.

Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal. La divagation met en danger l'animal, les usagers de la route, les promeneurs et les autres animaux. Merci de veiller à la sécurisation de vos clôtures : il en va de la sécurité de tous.

**Vérifiez vos clôtures, tenez votre chien en laisse lorsque nécessaire et veillez à ce que son identification soit à jour.**

**La commune étudie la mise en place d'une verbalisation en cas de divagations répétées.**

## ◆ Numéros et contacts utiles

### Signaler une maltraitance

- La gendarmerie : appelez le 17
- Le **3677** : numéro national dédié au signalement de la maltraitance animal (appel gratuit)

### Santé et urgence

- Centre anti-poison animal : **02 40 68 77 40** (24h/24 et 7j/7)
- Vétérinaire de garde : sur la messagerie de votre vétérinaire habituel

### Animal perdu/trouvé

- Mairie au **05 45 67 92 20**

### L'abandon n'est pas une option.

Si vous rencontrez une difficulté majeure, contactez les associations locales, votre mairie, nous chercherons une solution ensemble. Il existe toujours une solution de solidarité.



## ♦ L'amicale des donneurs de sang

**Volontaires et bénévoles Blanzacais-Boème : un engagement choisi, désintéressé au service de tous**

Créée à Blanzac en mars 1963 et associée à Mouthiers 3 ans plus tard, l'Amicale des donneurs de sang Blanzac-Mouthiers œuvre depuis plus de 60 ans en faveur du don du sang bénévole. **Elle rassemble aujourd'hui les habitants de onze communes et promeut le don de sang, geste bénévole, solidaire et indispensable, ainsi que le don de plasma.**

En partenariat avec l'établissement français du don du sang (EFS), l'amicale contribue à l'organisation régulière des collectes de sang, sur les communes de Mouthiers et de Blanzac. La vingtaine de bénévoles des différentes communes accueillent les donneurs lors des Collectes, participent à l'information du public, préparent la collation post don et encouragent de nouveaux donneurs à rejoindre cette grande chaîne de solidarité.

Le don du sang est un acte simple, généreux et irremplaçable. Chaque jour, les besoins sont importants pour répondre aux urgences médicales, aux interventions chirurgicales, aux traitements des maladies du sang ou encore à la prise en charge de nombreux patients atteints de pathologies graves.

Grâce à l'engagement des bénévoles, à la fidélité des donneurs et au soutien des collectivités, cette belle action de solidarité continue de faire vivre les valeurs de partage, de générosité et de citoyenneté qui animent notre territoire depuis plus de six décennies.

Venir au don du sang à Mouthiers, c'est l'assurance d'un moment de convivialité et de partage. A l'issue du don un généreux repas est proposé, moment riche en échange et très apprécié.

« Je donne mon sang, tu donnes ton sang... Il (elle) est soigné(e) ! »

**Rejoignez-nous, les malades ont besoin de vous !**

» Gisèle Hassan (Présidente) : 06 23 08 84 83



## ♦ Association Boème Patrimoine : préserver notre histoire, transmettre notre mémoire



» Philippe Soular (Président)  
05 45 67 77 98

Depuis sa création le 26 mai 1999, l'association Boème Patrimoine œuvre avec passion à la préservation du patrimoine de Mouthiers-sur-Boème. Constituée d'une trentaine d'adhérents **attachés à l'histoire de leur commune, elle joue un rôle essentiel dans la préservation de notre mémoire collective**, la mise en valeur des richesses patrimoniales qui font l'identité de notre territoire et la transmission de cet héritage aux générations futures.

Les membres de Boème Patrimoine se réunissent tous les mardis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 à la MJC. L'association a pour mission de **protéger, sauvegarder et promouvoir le patrimoine** sous toutes ses formes : patrimoine bâti, patrimoine naturel, archives et traditions. Elle recueille les souvenirs des anciens, exploite les archives locales, mène des recherches historiques et partage ses découvertes avec le plus grand nombre. Elle participe également à la restauration et à la mise en valeur de monuments, plaques commé-

moratives, lavoirs et autres vestiges témoignant de l'histoire de notre territoire.

Par ses actions, Boème Patrimoine favorise la **transmission des connaissances et le dialogue entre les générations**. Elle intervient notamment à l'EHPAD de la Boème comme récemment pour présenter le film et le livret « Mouthiers en 1950 ». Auprès des élèves de CM2 du groupe scolaire Les Tilleuls où elle leur a fait découvrir l'accueil des Mosellans à Mouthiers en 1939 et l'attachement des habitants à leur territoire.

En transmettant la mémoire locale, **l'association renforce le sentiment d'appartenance à la commune et les valeurs de citoyenneté**. Le patrimoine n'est pas seulement un héritage du passé : il est aussi une richesse pour l'avenir, au service de la connaissance, du partage et de l'identité de Mouthiers-sur-Boème. Boème Patrimoine est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie culturelle et mémorielle de la commune.

# MOUTHIERS, UNE COMMUNE QUI VIT ♦♦♦♦

## ◆ Travaux de jardinage et bricolage

Avec la fin de l'été, beaucoup d'entre nous profitent de la rentrée pour entretenir leur jardin ou réaliser quelques travaux. Afin de préserver la tranquillité de chacun, les travaux bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse, etc.) sont autorisés aux horaires suivants :

- › **Du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- › **Le samedi**  
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- › **Les dimanches et jours fériés**  
de 10h à 12h uniquement.

## ◆ C'est le moment d'entretenir les haies

Le mois de septembre marque la fin de la principale période de nidification des oiseaux. Après plusieurs mois durant lesquels les haies ont servi d'abri et de lieu de reproduction à de nombreuses espèces, c'est désormais la période idéale pour les entretenir.

Les haies jouent un rôle essentiel dans notre environnement : elles accueillent oiseaux, insectes pollinisateurs et petits mammifères, tout en participant à la richesse des paysages qui font le charme de notre commune.

Un entretien raisonné permet ainsi de concilier qualité du cadre de vie et préservation de la biodiversité locale.



## ◆ Vigilance face aux rats

Des signalements de rats ont récemment été effectués sur certains secteurs de la commune.

La présence de nourriture accessible, notamment à proximité des poulaillers ou des aliments destinés aux animaux, favorise leur installation. Quelques mesures simples de prévention permettent généralement d'éviter leur prolifération et de préserver la qualité de vie de tous.



## ◆ Ensemble contre les dépôts sauvages

Malheureusement, des dépôts sauvages sont encore constatés sur la commune. Qu'il s'agisse de déchets verts, d'encombrants, de gravats ou de sacs de déchets abandonnés dans la nature, ces comportements dégradent notre cadre de vie.

**Au-delà de leur impact visuel, leur enlèvement mobilise du temps pour les agents municipaux et engendre des coûts qui pourraient être consacrés à d'autres actions au service des habitants.**

Préserver la qualité de notre environnement est l'affaire de tous. Restons vigilants et n'hésitons pas à signaler en mairie toute situation anormale afin que notre commune reste propre et agréable à vivre.

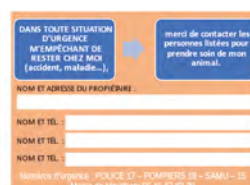


## ◆ Personnes seules : pensez à la « Carte Urgence Animal » !

**Vous vivez seul(e) avec un animal de compagnie ?** Pour votre sérénité et le bien-être de votre compagnon, la commune met à votre disposition la Carte Urgence Animal.

À conserver dans votre portefeuille avec vos papiers d'identité ou votre carte Vitale, elle permet de prévenir immédiatement les secours en cas d'accident ou d'hospitalisation imprévue. En y indiquant les **coordonnées de vos personnes de confiance**, vous garantisiez une prise en charge rapide de votre animal si un imprévu survient.

Ce dispositif entièrement gratuit est disponible dès maintenant à l'accueil de la mairie ou téléchargeable directement sur le site internet de la commune, prêt à être imprimé et rempli par vos soins.





## ◆ Retour sur les incendies de l'été

### ◆ Incendie : le courage des voisins salué

Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit rue du Four à Pain, détruisant presque entièrement une habitation. Grâce à la réactivité et au courage de Matthew Caillaud et de son père, qui ont réveillé leur voisin alors que les flammes se propageaient rapidement, celui-ci a pu évacuer à temps et être pris en charge par les secours. La municipalité salue ce geste exemplaire de solidarité qui a permis d'éviter un drame.



### ◆ Feux de l'été : la mobilisation de tous

Début juillet, un incendie s'est déclaré dans un champ de chaume après la récolte des céréales. Alertés par un important panache de fumée, plusieurs élus se sont rendus sur place. Grâce à **l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, appuyés par les agriculteurs du secteur venus avec leurs engins** pour créer des pare-feux et contenir les flammes, le sinistre a pu être maîtrisé avant d'atteindre les espaces boisés.

Quelques jours plus tard, un nouvel incendie s'est déclaré route du Château de la Foy. Environ six hectares de cultures ont été détruits avant que les sapeurs-pompiers, mobilisés en nombre, ne parviennent à stopper la progression du feu et à protéger le bois voisin.

Enfin, fin juillet, face aux incendies en Gironde une collecte s'est mise en place en mairie en faveur des sinistrés. La municipalité remercie l'ensemble des personnes qui y ont participé.

Il est également rappelé que la plus grande vigilance reste indispensable durant les périodes de fortes chaleurs : **un simple mégot ou une imprudence peuvent suffire à provoquer un incendie.**



## ◆ Participez à la vie de la commune

### ◆ Comité consultatif citoyen : rejoignez le projet Terra Aventura

Les premiers comités consultatifs citoyens annoncés dans le précédent bulletin se concrétisent.

La commune lance un premier comité consacré au projet « Terra Aventura », futur parcours de découverte destiné à valoriser le patrimoine naturel, historique et culturel de Mouthiers-sur-Boëme.

Vous souhaitez partager vos idées, vos connaissances ou simplement participer à cette aventure collective ? Tous les habitants sont les bienvenus.



### » Renseignements et inscriptions

Mairie de Mouthiers-sur-Boëme  
ou Laurence Fouet, conseillère déléguée au tourisme et au patrimoine.

[laurence.fouet@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:laurence.fouet@mouthiers-sur-boeme.fr)

◆ ◆ ◆

### ◆ Vous êtes un professionnel à Mouthiers-sur-Boëme ?

Entreprise, commerce, artisan ou profession libérale, la municipalité souhaite mettre en valeur les acteurs économiques de la commune dans le prochain bulletin municipal.

Pour apparaître dans cette rubrique, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne.

### » Scannez le QR code et rendez-vous sur le formulaire





## ♦ EHPAD de la Boème : une vie riche en animations

À l'EHPAD de la Boème, les résidents profitent tout au long de l'année d'un **programme d'animations varié, favorisant les rencontres, les découvertes et les moments de convivialité.**

Ces derniers mois, plusieurs sorties ont permis de partager de belles journées, avec notamment une escapade en Dordogne comprenant un pique-nique à Beynac-et-Cazenac suivi de la visite du musée La Rue du Temps qui Passe à Allas-les-Mines, ainsi qu'une découverte du château de la Mercerie, plus proche de Mouthiers. Les résidents ont également apprécié un spectacle musical proposé à l'établissement par la compagnie **Los Nadies**.

Au quotidien, les rendez-vous réguliers rythment la vie de l'EHPAD : loto, goûter des anniversaires, atelier esthétique, « l'École de la Boème », mais aussi des ateliers mémoire, cuisine et pâtisserie, karaoké, quiz de culture générale et bien d'autres activités. Autant d'occasions de **partager des moments** de plaisir, de stimuler les capacités de chacun et de maintenir le lien social.

Ces animations sont rendues possibles grâce à l'implication des équipes et au soutien de l'association « **Main dans la Main** », qui accompagne les projets destinés à améliorer le quotidien des résidents. **Chacun peut rejoindre cette association et contribuer, à son échelle, au développement de nouvelles animations, sorties et projets. Chaque adhésion est un soutien précieux pour offrir toujours plus de moments de partage et de convivialité aux résidents.**

› Contactez Noël Paulais au 05 45 67 84 87

## ♦ Expression des élus d'opposition

### Des défis à la hauteur de nos responsabilités

Cet été, notre territoire, comme beaucoup d'autres, a subi les effets du dérèglement climatique : canicules, sécheresse, incendies... Ces événements nous rappellent que les grands défis ne sont plus devant nous : ils sont déjà là.

Face à ces enjeux, les habitant·e·s attendent des élu·e·s qu'ils agissent. Mais agir ne consiste pas seulement à annoncer des projets ou à communiquer sur les décisions prise. Agir, c'est aussi accepter que les choix soient discutés, questionnés et parfois améliorés grâce au débat.

Nous sommes convaincu·e·s qu'il existe un lien entre l'urgence écologique et la vitalité démocratique. Plus les défis sont importants, plus nous avons besoin d'intelligence collective, de transparence et de parti-

cipation. Les décisions durables sont rarement celles que l'on construit seul.

À notre échelle, nous continuerons à défendre cette manière de faire : écouter, débattre, proposer et construire avec les habitants et habitantes et avec l'ensemble des élu·e·s.

Parce que les transitions dont nous avons besoin ne se feront ni par les seules déclarations d'intention, ni par le seul affichage. Elles se construiront dans notre façon de décider ensemble.

Si vous souhaitez échanger avec nous sur les sujets communaux, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous écrire ([prenom.nom@mouthiers-sur-boeme.fr](mailto:prenom.nom@mouthiers-sur-boeme.fr)). Nous continuerons à porter les questions et les propositions des habitant·e·s au sein du conseil municipal.

**Florence Alix, Christine Coursières et Frédéric Noël**



# AGENDA ◆◆◆◆

## SEPTEMBRE



Exposition peinture

### Graphisme et Humanité

Artiste peintre Jean-Luc Cibard Normand

« Dans chaque forme, je dépose un souffle, une mémoire, une tentative de la beauté de l'humain »



Du 7 au 25 Septembre 2026 à la médiathèque de Mouthiers  
Vernissage le Vendredi 11 Septembre à 18h  
Plus de renseignements au 05.45.67.89.47



- 4 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30  
MJC | L'Atelier  
*Une soirée conviviale pour jouer, découvrir de nouveaux jeux et partager un bon moment.*

- 5 Forum des associations**  
de 9h30 à 13h  
Salle Gilles Ploquin  
*Venez découvrir les associations de la commune.*  
Buvette sur place.

- 7 Reprise et découverte du Pickleball**  
de 18h à 19h30  
Tennis Club Mouthiers  
| Salle Omnisports  
*Séance découverte ouverte à toutes les personnes.*

- 8 Exposition Graphisme et Humanité**  
Médiathèque  
| Salle d'exposition  
*« Dans chaque forme, je dépose un souffle, une mémoire, une tentative de la beauté de l'humain. »*  
Entrée libre aux horaires d'ouverture

- 10 Cinéma | La Vénus électrique**  
à 20h30  
MJC | Salle Alain Larrive  
*Un film original et sensible.*

- 11 Vernissage de l'exposition Graphisme et Humanité**  
à 18h  
Médiathèque  
| Salle d'exposition

- 13 Course cycliste**  
CO Couronnais Cyclisme  
*Le peloton traversera la commune à l'occasion de plusieurs courses sur route. Venez encourager les coureurs ! Attention : la circulation sera ponctuellement réglementée sur l'itinéraire de la course.*

- 19 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30  
MJC | L'Atelier

- 26 Festival Au Fil du Conte**  
Le voyage de Picaflor  
| Victor Cova Correa  
Médiathèque  
| Salle d'exposition  
*Un voyage musical et conté à travers la Colombie et le Venezuela.*

- 26 Karaoké | Bal portugais & Années 80**  
à 19h30  
Délices Gourmands de Clara  
Salle Gilles Ploquin  
*Soirée organisée au profit des personnes en situation de handicap.*

## OCTOBRE

- 2 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30  
MJC | L'Atelier

- 8 Cinéma | De la Comédie Française**  
à 20h30 | MJC  
Salle Alain Larrive

- 9 20 BD**  
à 20h | Médiathèque  
*Partagez vos coups de cœur bande dessinée autour d'un verre.*

- 10 Grand déstockage**  
de 9h30 à 13h  
Secours Populaire Français  
57 rue de la Boème  
*Vente solidaire à prix réduits.*

- 10 Soirée rose**  
à 19h | Comité des fêtes  
Salle Gilles Ploquin  
*Repas convivial à l'occasion d'octobre rose.*

- 12 Atelier 1 + 1 = 3**  
de 14h à 17h  
Macramé  
MJC | L'Atelier

# AGENDA



## Grand déstockage

**Samedi 10 octobre 2026**  
de 9 h 30 à 13 h  
dans le local  
du **Secours Populaire**  
au 57 rue de la Boème

Comité du Secours Populaire  
de Mouthiers-sur-Boème  
57 rue de la Boème



## OCTOBRE

**16 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30  
MJC | L'Atelier

**16 Vernissage de l'exposition Papier-Papiers**

MJC | Salle Alain Larrive  
Exposition présentée du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

**17 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30

MJC | L'Atelier

Une soirée conviviale pour jouer.

**17 Bourse aux livres et aux disques**  
de 9h à 13h

Secours Populaire Français  
Salle d'exposition de la médiathèque

Grand choix de livres et de disques à prix réduits.

**14 Rétrospective 2026**

de 14h à 18h  
Société d'Horticulture  
de la Charente  
Salle Alain Larrive

**20 Vernissage de l'exposition Peintres locaux**

à 18h30  
MJC | Salle Alain Larrive  
Exposition du 19 novembre au 7 décembre.

**21 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30

MJC | L'Atelier

Profitez d'une soirée placée  
sous le signe du jeu.

**21 Bal Country**  
à 19h30

Country Cheyenne 16  
Salle Gilles Ploquin

Venez partager une soirée  
festive au rythme de la musique  
country.

## NOVEMBRE

**6 Soirée jeux de société**  
de 20h30 à 23h30

MJC | L'Atelier

Venez partager une soirée  
ludique.

**8 Bourse aux jouets**

APE Mouthiers | Salle Gilles Ploquin

Faites de bonnes affaires en  
préparant les fêtes grâce à un  
large choix de jouets d'occasion  
pour tous les âges.

**21 Interclubs régionaux de badminton**

**22** de 7h30 à 22h

Les Badistes de la Boème  
Salle Omnisports  
Journées 3 et 4

**27 Vente de sapins de Noël**

APE Mouthiers | Devant  
la Salle Gilles Ploquin  
Réservez votre sapin et  
soutenez les projets de  
l'Association des Parents  
d'Élèves tout en préparant les  
fêtes de fin d'année.

**28 Marché de Noël solidaire**  
de 10h à 17h

Secours Populaire Français  
Salle Gilles Ploquin  
Idées cadeaux, décorations,  
jouets, livres, vêtements de fête  
et nombreuses surprises.

**12 Cinéma**  
à 20h30

MJC | Salle Alain Larrive

**14 Atelier 1 + 1 = 3**

de 14h à 17h

MJC | Salle de réunion



Toutes les dates n'étant pas connues à ce jour, retrouvez  
les compléments sur PanneauPocket et les réseaux sociaux.